



Le Secrétaire Général

51 Avenue Simon Bolivar

75950 PARIS Cedex 19

À

Monsieur le Directeur Général

à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

11, rue des Deux Communes

93558 MONTREUIL Cedex

Paris, le 20 décembre 2024

Objet : Renforcement de la sécurité des agents de la branche Op/Co lors des contrôles

Monsieur le Directeur Général,

Un grand nombre d'agents de la branche Ag/Co/CI sont régulièrement impliqués dans des contrôles routiers, des opérations CODAF en collaboration avec d'autres services de l'État, ainsi que dans les contrôles CI ou VITI.

Force est de constater que ces agents sont insuffisamment dotés en équipements de sécurité. Il est particulièrement préoccupant que, dans certaines interventions, ce soient les services de Police qui mettent à disposition des gilets pare-balles, pourtant indispensables à la protection des agents.

Dans ces conditions, la CFDT Douane vous demande instamment de prendre des mesures urgentes afin que des gilets pare-balles soient systématiquement mis à disposition des agents lorsqu'ils accompagnent leurs collègues de la surveillance ou d'autres administrations équipées de tels dispositifs.

Par ailleurs, il est impératif que pour tous les contrôles OP/CO/CI/VITI, les agents soient dotés de bombes lacrymogènes et formés à leur utilisation, afin de leur permettre de faire face à des situations potentiellement dangereuses et de garantir leur sécurité.

Fédération CFDT des Finances & Affaires Economiques
51 Avenue Simon Bolivar
75950 Paris Cedex 19

À toutes fins utiles, nous rappelons le tragique assassinat, le 21 novembre 2022, de Ludovic Montuelle, inspecteur des Finances Publiques, séquestré, ligoté, puis tué lors d'un contrôle fiscal. Ce drame illustre les risques encourus dans le cadre de telles missions.

Nous souhaitons également souligner que, contrairement aux agents de la Surveillance, les agents Op/Co ne signalent pas leurs déplacements au CODT dans le cadre de leurs contrôles. Nous espérons que le déploiement, en 2025, de l'application Warry-Me et la dotation en téléphones portables individuels permettront enfin de résoudre cette lacune. Nous saluons les avancées réalisées sur ce point, qui répondent à une revendication de longue date.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux bureaux accueillant du public ne sont toujours pas équipés d'interphones et ne respectent pas les normes minimales de sécurité. Il en va de même pour les alarmes, qui ne différencient pas les alertes incendie des alertes attentat, alors que les réflexes à adopter dans ces situations sont fondamentalement différents. Nous demandons qu'un recensement exhaustif des besoins soit effectué et que des mesures correctives soient rapidement mises en œuvre.

La CFDT Douane reviendra vers vous dans les mois à venir afin d'évaluer les avancées concrètes sur ces questions cruciales pour la sécurité de nos collègues et la mise en œuvre sereine des missions de contrôle relevant de la branche Ag/Co.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

Pour la CFDT DOUANE
Le Secrétaire Général
David-Olivier CARON